

CONFÉRENCE

de

M. Dominique CHARPIN

Directeur d'études

UNE FIGURE DE LA SECTION :
LE P. VINCENT SCHEIL (1858-1940)

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'il m'a été proposé de prendre la parole à l'occasion de la « conférence d'ouverture » de notre collègue Sophie Lafont, je me suis demandé à quel titre je pouvais intervenir. J'ai donc consulté les publications des précédentes séances solennelles du même genre. Le plus souvent, après l'allocution du Président, c'est le directeur d'études auquel le nouvel arrivant succède qui prend la parole – ce que vient de faire M. Méléze avec son enthousiasme coutumier. Puis vient le tour d'un directeur d'études

appartenant à ce qu'on pourrait appeler une génération intermédiaire. Mon ancienneté dans la Section est déjà grande, au moins comme auditeur. J'en franchis les portes, sur des béquilles, en janvier 1975, alors que je rentrais de ma première mission de fouille en Iraq, d'où je revenais assez mal en point ; c'était la première année où mon maître, Paul Garelli, enseignait à la Section. Après avoir obtenu le titre d'élève diplômé de la Section en juin 1982, je devins chargé de conférences, en octobre de la même année, avec l'appui bienveillant du Président Fleury, avant d'être élu en 1994 directeur d'études. À cette époque, le Président Monnier n'avait pas encore eu l'heureuse idée de ces « conférences d'ouverture », de sorte que j'échappai alors à cet exercice redoutable. Mais me voilà aujourd'hui rattrapé par l'histoire... Il m'apparaît donc que c'est plus ou moins à titre de « grand frère » dans la Section que je prends aujourd'hui la parole, et j'en suis, ma chère Sophie, très heureux, même si cela me fait sentir le passage des années...

Mais en cherchant bien, je me suis rendu compte qu'il existait en fait une autre raison pour que j'intervienne lors de cette conférence. Bien que la commutabilité des chaires soit devenue – récemment – un principe dans la Section, il est de fait que mon arrivée comme directeur d'études a correspondu à la retraite de Paul Garelli, qui lui-même avait en 1974 succédé à René Labat ; or ce dernier avait pris en 1933 la relève du père Scheil. Je suis donc en quelque sorte – et si vous me pardonnez l'expression – l'héritier de Vincent Scheil. Quel meilleur patronage que celui du savant qui déchiffra le « Code » de Hammu-rabi et publia la première édition des « Lois assyriennes », pour accueillir dans la Section une spécialiste des droits cunéiformes ? Il se trouve en outre, par un de ces curieux hasards dont le calendrier universi-

taire a le secret, que notre séance d'aujourd'hui correspond, à quelques jours près, au soixantième anniversaire de la mort du père Scheil. C'est donc à l'évocation de cette grande figure, et aux leçons toujours actuelles que son activité peut nous inspirer aujourd'hui, que j'ai souhaité consacrer mon propos. Ce faisant, j'apporterai, je l'espère, une petite pierre à l'histoire de la Section dont le Président Monnier a lancé l'entreprise.



Je ne remonterai pas au déluge – en l'occurrence à la naissance de la Section en 1868 –, mais seulement en 1887. Cette année-là, un jeune dominicain – il avait alors vingt-neuf ans – s'inscrit comme élève à la Section ; il suivit pendant trois ans les conférences d'égyptologie de Guieysse et de Maspero et celles d'assyriologie d'Amiaud. Il fit des débuts si fulgurants qu'il cosigna avec son maître Amiaud l'édition des *Inscriptions de Salmanasar II roi d'Assyrie*, qui parut en 1890. La mort brutale d'Amiaud en 1889 priva Scheil de son mentor en assyriologie et sans doute est-ce la raison pour laquelle il partit au Caire, comme membre de ce qui était alors la « mission archéologique française », le futur IFAO. Il y resta deux ans, publiant des études d'égyptologie ou de papyrologie grecque, mais aussi des tablettes d'El Amarna. Finalement, l'assyriologie l'emporta. À la fin de son séjour au Caire, Scheil accepta la proposition de Hamdi-Bey, directeur du Musée impérial ottoman, de se rendre à l'automne 1891 à Istanbul pour y cataloguer les inscriptions cunéiformes du musée. Ravi de cette collaboration qui se renouvela l'année suivante, Hamdi-Bey chargea ensuite Scheil d'une mission de fouille à Sippar, non loin de Bagdad. En 1893, il fut l'épigraphe de la mission Chantre à Bogazköy, au cœur de l'Anatolie, ce qui lui donna l'occasion de publier des tablettes « cappadociennes ».

À trente-sept ans, le P. Scheil avait donc su allier à une formation des plus solides une expérience du terrain déjà étendue. Dès qu'il revint à Paris, la Section comprit l'intérêt qu'elle aurait à s'attacher ses services. Pourtant, contrairement à ce qu'on lit parfois, le P. Scheil ne fut pas d'emblée recruté comme directeur d'études. Pendant sept ans, de 1895 à 1902, il fut simplement maître de conférences, rattaché à la direction d'études de Jules Oppert qui, professeur au Collège de France, n'enseignait plus à l'École. Il devint à partir de 1902-1903 directeur d'études adjoint et seulement en 1906-1907, à quarante-huit ans, directeur d'études. Faire une belle carrière était le cadet des soucis du P. Scheil, qui avait dû cependant subir un terrible camouflet. Alors qu'il avait été élu par les professeurs du Collège de France à la succession de Jules Oppert, mort en 1905, le ministère de l'Instruction publique refusa la nomination d'un ecclésiastique et choisit son élève Charles Fossey, alors âgé de trente-six ans, qui avait été candidat « en seconde ligne » selon les usages en vigueur au Collège. Fossey accepta le poste, mais les relations entre les deux hommes s'envenimèrent. Je me limiterai à un exemple, extrait du *Journal asiatique* de 1905, où Fossey écrivit avec perfidie :

Depuis la publication du Code de *Hammurabi*, découvert à Suse par la Délégation française, de nombreux travaux sont venus corriger une traduction trop rapidement esquissée et inexacte sur beaucoup de points importants, et résoudre un certain nombre de graves problèmes complètement négligés par le premier éditeur.

Mais l'Académie répara l'injustice, en accueillant le P. Scheil en son sein dès le mois de décembre 1908.

Le souvenir qu'a laissé le P. Scheil en assyriologie a sans doute pâti de la comparaison – implicite – avec son cadet François Thureau-Dangin, dont l'œuvre a effectivement mieux résisté au pas-

sage du temps. L'insistance qui est mise sur la rapidité avec laquelle Scheil a toujours publié sous-entend, ce qui n'est pas faux, que sa hâte ne le mettait pas à l'abri des approximations ou des erreurs. Mais elle est à verser au compte d'une générosité foncière et de cette soif de partage que reflète également sa passion de l'enseignement. Dans une conférence prononcée en 1911, Scheil déclara à propos des fouilles de la Deutsche Orient-Gesellschaft à Assur :

J'ai le regret de dire que les Allemands nous dispensent parcimonieusement tous ces faits nouveaux.

Son origine lorraine n'explique pas seulement ce reproche, car il ajoutait aussitôt :

Avec notre nature impulsive, intuitive, nous avons accoutumé d'agir différemment. Dans ces sciences en marche qui se renouvellent si vite au gré des trouvailles, comment ne pas faire grandement état du service rendu par celui qui livre sans tarder les monuments qu'il a découverts ? C'est à lui, en vérité, qu'on peut appliquer le proverbe : *Bis dat, qui cito dat*.

Il faisait là allusion au véritable tour de force qu'il accomplit en Iran en 1902 : Jacques de Morgan, à Suse, venait d'exhumer sous ses yeux trois blocs de pierre inscrits qu'il déchiffra immédiatement : le fameux « Code » de Hammu-rabi, dont il publia l'*editio princeps* la même année... Il a eu pleinement conscience d'être un pionnier dans une discipline en cours de formation. Lui-même, dans son rapport sur sa conférence de 1925-1926, notait avec un mélange d'humilité et de satisfaction :

Vingt-quatre ans après la découverte, le texte du Code d'Hammurabi prêtait à une révision intéressante de son déchiffrement.

Il est vrai aussi que sa conception de l'histoire a vieilli. Dans l'ouvrage intitulé *Au service de Cléo*, qu'il publia en 1937, il fit l'éloge de l'historiographie assyrienne en ces termes :

Là apparut dans toute sa nudité la manière particulière des annalistes assyriens : des faits, des dates, des noms, le genre historique comme nous l'aimons.

Commentant les annales de Tukulti-Ninurta II, qu'il publia dans la *Bibliothèque* de la Section en 1909, il écrivit :

En fait de documents historiques, que peut-on rêver de mieux que des rédactions de cette sorte : « Au mois de Nisan, 28^e jour, sous l'éponymie de Naïdilou, je partis d'Assur et campai dans la plaine; de la plaine, je partis et franchis le Tartar, je campai, etc. »... C'est évidemment là pour la science historique le document idéal.

On aurait aujourd'hui tendance à sourire de telles déclarations marquées par un positivisme que nous jugeons périmé. Dans ma thèse sur *Les Documents de Tell Sifr*, consacrée à l'édition et à l'étude prosopographique d'un lot d'archives familiales, je n'avais pu m'empêcher de critiquer l'avant-propos de la troisième livraison des *Actes juridiques susiens*, où le P. Scheil écrivait (en 1933) :

Nous aurions pu en augmenter considérablement le volume, mais c'est petit métier, semble-t-il, de reproduire des formules presque identiques, émaillées seulement de quelques noms nouveaux ou de contractants ou de témoins. Celles que nous avons retenues présentent tout au moins des particularités inédites propres à édifier soit l'historien, soit le philologue, soit le juriste.

Manifestement, la prosopographie ne lui semblait pas digne d'intérêt.

Toutefois, sa description de l'école babylonienne, qu'il fouilla lui-même à Sippar en 1893, laisse apparaître une profonde empathie avec l'objet de ses recherches. Dans une « Allocution prononcée à la Distribution des Prix de l'École Saint-Dominique et Lacordaire le 11 juillet 1912 », il évoqua un souvenir déjà vieux de vingt ans :

Mon émotion fut grande quand mes terrassiers mirent à découvert une maison de six pièces avec vestibule dont l'affectation m'était aussitôt révélée par cette simple inscription : « Celui qui s'élève aux premiers rangs dans l'école des lettres brillera un jour comme le soleil ». Je ne tardai pas à trouver dans l'une des chambres, amoncelée pêle-mêle sur un point, toute la dépouille mobilière d'une école : une bibliothèque comprenant des livres de classe, des modèles de lecture, d'écriture et de composition, grammaire, dictionnaire, histoire, poésie, arithmétique, système des poids et mesure, etc. Là gisaient des copies mises au rebut où le papier d'alors, c'est-à-dire la pâte d'argile, portait nettement les empreintes digitales du disciple ou du maître qui l'avait pétrie à l'époque du roi Hammourabi, contemporain d'Abraham. Il me sembla qu'un souffle de vie passait encore dans ce modeste réduit et sur ces reliques...

Heureuse époque, où n'existait pas encore la coupure entre archéologues et épigraphistes, sans doute inévitable, mais qui est trop souvent la source de stériles rivalités...



Quelles leçons retirer de la vie et de l'œuvre du P. Scheil ? J'en retiendrai trois principales : le contact avec les documents originaux, le souci de la formation des jeunes et l'importance d'une diffusion rapide des recherches.

Le P. Scheil a été un inlassable éditeur de textes, qu'il s'agisse de tablettes étudiées sur le terrain (tablettes d'El Amarna pendant son séjour en Égypte, celles de Sippar, celles de la mission Chantre à Bogaz-Köy et surtout celles de Suse), mais aussi tablettes issues de fouilles clandestines. Sur ce point, il fut grandement aidé par son frère aîné, dominicain lui aussi, qui fut directeur d'un séminaire de l'ordre... à Mossoul et lui servit d'efficace rabatteur. Ce contact direct avec les tablettes faisait la

singularité de son enseignement à la Section. Dès son rapport sur l'année 1899-1900 dans l'*Annuaire* de la Section, il indique :

Enfin, on s'attaque aux originaux sous forme d'estampages et de tablettes dont, fort heureusement, le maître de conférences a rapporté une assez belle collection de ses voyages en Orient.

C'était parfois des collections privées qui étaient étudiées, comme en 1916-1917 : « Notre principale tâche a été le déchiffrement d'un lot de tablettes dites *Cappadociennes*, appartenant au D^r Contenau. » Ceux qui ont suivi ses conférences ont tenu à rappeler comment il sortait de dessous sa soutane une tablette, la tendant à un de ses auditeurs avec un : « Lisez ! » péremptoire... Grâce à Émile Châtelain, alors secrétaire de l'École, il put constituer entre 1910 et 1914 une collection de tablettes dont il publia le catalogue en 1932 et qui a été éditée ou rééditée par notre collègue Jean-Marie Durand en 1981. Cet ensemble de plus de 300 documents de tous genres et de toutes époques, complété par un certain nombre de moulages, devrait continuer à jouer son rôle dans la formation de nos élèves. On peut espérer que les problèmes de locaux, qui asphyxient actuellement nos activités, seront résolus de façon telle qu'une salle de travail puisse être organisée, où les jeunes assyriologues pourront apprendre leur métier directement sur ces tablettes.

Cela m'amène au deuxième point que je veux développer. Dans son rapport sur l'année 1903-1904, le P. Scheil écrivit :

L'année a été bonne pour la conférence d'assyriologie, et le directeur adjoint n'a qu'à se féliciter du nombre des auditeurs, de leur zèle et de leurs travaux. Il a l'ambition, continuant les travaux de ses maîtres et prédécesseurs, de constituer aux Hautes Études une véritable école française d'assyriologie, un foyer d'études originales.

Sur ce point, on peut dire qu'il a réussi et la lecture de ses rapports dans l'*Annuaire* de la Section est édifiante. On y remarque la place que prend la présentation des travaux de ses élèves. Ses éloges, dont il n'était pas avare, avaient d'autant plus de valeur qu'il savait à l'occasion se montrer plus sévère, comme ici :

M. Zeitlin a publié (un peu prématurément sans doute) le déchiffrement de quelques lettres assyriennes (Harper) sous le titre trop large : « Du style administratif chez les Assyriens ».

Il fustige parfois aussi son auditoire globalement :

La conférence du samedi, dite « spéciale », n'a jamais non plus manqué d'auditeurs. L'assiduité collective seule a fait défaut. Ne semblait-il pas que, d'une semaine à l'autre, on se fût comme relayé pour travailler alternativement ? De là moins de suite et d'unité dans l'enseignement.

Lequel d'entre nous, de temps à autre, n'a-t-il pas éprouvé une telle suspicion ? Mais le découragement fut passager, et dès l'année suivante, le P. Scheil notait :

L'année d'étude a été très en progrès sur la précédente, par la qualité des auditeurs, leur application au travail et l'augure à en tirer pour l'avenir.

Presque tous les assyriologues des générations suivantes ont été ses élèves : Martin, Delaporte, Virolleaud, plus tard Contenau, Legrain, Boyer, Jean, Dossin, Labat, Jestin... et mon énumération est loin d'être exhaustive. L'on comprend mieux l'amertume qui fut la sienne lorsque, à la suite des mesures prises en 1929 relativement aux limites d'âge, il dut en 1933, à soixante-quinze ans, prendre sa retraite et cesser l'enseignement qu'il dispensait à la Section depuis trente-huit ans. Il eut surtout la déception de ne pas voir lui succéder son élève préféré, le D^r Contenau, à qui il avait confié une conférence dès 1929.

Il est un dernier aspect de l'activité du P. Scheil que je tiens à souligner : son rôle de directeur de la *Revue d'assyriologie* pendant trente ans, de 1910 à 1940, aux côtés de François Thureau-Dangin. Alors que la Revue, fondée en 1886 par Oppert et Legrain, ne comportait en 1910 que six volumes, avec l'arrivée de Scheil et Thureau-Dangin, la publication s'accéléra et Thureau-Dangin lui-même en crédita son collègue : chaque année, un nouveau numéro fut publié en quatre livraisons. Le P. Scheil ne se contenta pas de diriger la revue : il l'alimenta de sa propre production et il n'est guère de fascicules, durant ces trente ans, où ne figure sa signature comme auteur d'un article. Aujourd'hui, la *Revue d'assyriologie* ne paraît plus que deux fois par an ; mais le rythme trimestriel est celui du périodique *NABU*, qui permet aux assyriologues du monde entier de communiquer rapidement leurs découvertes récentes.

Peut-être ai-je donné l'image d'un homme entièrement absorbé par ses études. Incontestablement, le P. Scheil fut un travailleur infatigable. Mais cette forte personnalité était pleine de contrastes. Cet assyriologue éminent était un latiniste émérite, qui publia des poèmes réunis en 1934 sous le titre *Epigrammata et carmina*. Certains d'entre vous qui ont eu la curiosité de jeter des clins d'œil indiscrets dans le bureau du Président Fleury, en l'hôtel de Châlon-Luxembourg, auront peut-être remarqué dans un coin le buste en bronze du P. Scheil. L'inscription qui figure sur le socle, en cunéiforme, m'a surpris la première fois que je l'ai vue : se déclarer *warad Nabû*, « serviteur du dieu Nabû », divinité tutélaire des scribes mésopotamiens, de la part d'un Frère prêcheur, quelle audace, – ou quelle malice !



UNE FIGURE DE LA SECTION : LE P. VINCENT SCHEIL

Je ne puis résister, en terminant, à la tentation de citer une anecdote qui fut rapportée par Mario Roques, lorsque, président de l'Académie, il lui revint le 4 octobre 1940 de rendre hommage à la mémoire du P. Scheil :

Nommé en 1903 à l'École des Hautes Études, je vis, à la fin de la séance du Conseil où je fus officiellement introduit, le P. Scheil venir à moi : il me donna la poignée de main franche et forte que vous lui connaissiez et me dit seulement : « J'espère que vous serez un bon collègue. »

Chère Sophie Lafont, je n'ai pas un tel vœu à formuler, car c'est une chose dont je suis sûr. Et sans plus tarder je vous cède la place, de façon que, si besoin en était, tout le monde puisse s'en convaincre.

